



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION DEL 2026 033

Nombre de membres en exercice : 29

Présents : 21

Procurations : 8

Absent : 0

Date convocation et affichage : 29/05/26

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à 19h, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle Espace République à Jacou, en nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Renaud Calvat, Maire.

Membres présents :

Renaud Calvat, Maire,
Magali Nazet-Marson, Brigitte March, Jean-Michel Caritey, Sophie Cornut, Benjamin Delprat, Elisabeth Nait, Nicolas Jourdan, adjoints

Christine Baudouin, Sabine Perrier-Bonnet, Daniel Iché, Eric Monin, Thibaut Azaubert, Virginie Pascal, Virginie Rigal, Brice Favre, Laure Derail, Laure Pith, Julie Masson-Aliaga, Renaud Trinquier, Jérémy Veillard, conseillers municipaux

Membres représentés :

Karine Anneya	pouvoir à Elisabeth Nait
Patrick Azéma	pouvoir à Renaud Calvat
Bertrand Beauchard	pouvoir à Brice Favre
Bruno Chareyre	pouvoir à Benjamin Delprat
Meriem Ferhat	pouvoir à Eric Monin
Jean-Christophe Maurel	pouvoir à Laure Pith
Corentin Pic	pouvoir à Thibaut Azaubert
Cindy Husson	pouvoir à Renaud Trinquier

Membre absent : /**Secrétaire de séance** : Christine Baudouin**Affaire n° 10 – Décision modificative n°1 au budget primitif 2026**

Rapporteur : Magali Nazet-Marson

Madame la première adjointe expose que dans le cadre du marché de travaux relatif à la construction du groupe scolaire, une avance contractuelle a été versée en début d'exécution aux titulaires conformément aux dispositions du code de la commande publique.

Cette avance ayant été directement déduite par les entreprises sur les situations de travaux, il convient d'effectuer un ajustement des crédits budgétaires sans incidence sur l'équilibre global du budget, pour donner suite à la demande des services de la trésorerie.

Elle propose au conseil municipal d'approuver le projet de décision modificatif n°1 détaillé ci-dessous.

Dépenses d'investissement :

Chapitre	Intitulé	Crédits inscrits au budget primitif	Projet de décision modificative	Crédits 2026
041	Opérations patrimoniales d'ordre		1 321 209,99€	1 321 209,99€

Recettes d'investissement :

Chapitre	Intitulé	Crédits inscrits au budget primitif	Projet de décision modificative	Crédits 2026
041	Opérations patrimoniales d'ordre		1 321 209,99€	1 321 209,99€

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de Madame la première adjointe et après avoir pris connaissance du document et en avoir délibéré,

ADOpte A LA MAJORITE (3 votes contre : Cindy Husson, Renaud Trinquier, Jérémy Veillard,) les propositions formulées.

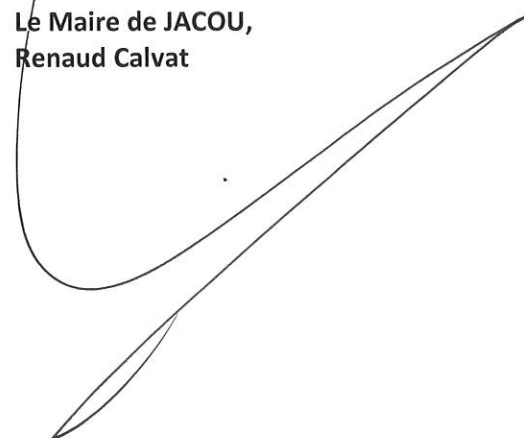
Ainsi fait les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS.

Le secrétaire de séance,
Christine Baudouin



Le Maire de JACOU,
Renaud Calvat



Certifiée exécutoire compte tenu des :

- date d'envoi en Préfecture le : 30/09/26
- date d'affichage le : 30/09/26